



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

25 AVR. 2018

Lyon, le

Direction départementale
de la protection des populations

Service protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement

Dossier suivi par Sylvie PLESSAT

☎ : 04 72 61 37 86

✉ ddpp-pe@rhone.gouv.fr

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint votre réceptionné de déclaration pour l'exercice de l'activité de négoce ou de courtage de déchets dangereux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la directrice départementale,

Adjointe au chef de service
Laurence DANNOU-GALLIERE

WEEFFUND
97 rue Octavie
69100 VILLEURBANNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU RHONE

Direction départementale
de la protection des populations

Service protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement

Dossier suivi par : Sylvie PLESSAT

☎ : 04 72 61 37 86

ddpp-pe@rhone.gouv.fr

**RECEPISSE DE DECLARATION
POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE NEGOCE
OU DE COURTAGE DE DECHETS**

Le Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Est,
Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.541-7 et L.541-8 et R.541-49 à
R.541-61 ;

DÉLIVRE à la société WEEEFUND
dont le siège social se situe 97 rue Octavie – 69100 VILLEURBANNE;

RÉCÉPISSÉ de sa déclaration en date du 13 avril 2018 relative à son activité *de négoce ou de
courtage de déchets dangereux* ;

RÉCÉPISSÉ n° **334** délivré à LYON le **25 avril 2018**.

La validité de ce récépissé est *de 5 ans*.

Pour la directrice départementale,

Adjointe au service

Laurence DANJOU-GALLIERE